

**Élections sénatoriales – Conseil municipal du 5 juin 2026  
de désignation des délégués et suppléants**

Commune de 1000 habitants et plus

**ETOILE SUR RHONE (26124)**

Le vendredi 5 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d'Etoile-sur-Rhône – Salle du Conseil Municipal, sur convocation du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Président : Madame Françoise CHAZAL

Présents (29) : Françoise CHAZAL, Yoann DURIF, Florence CHAREYRON, Daniel IMBERT, Christian SALENDRES, Anne KLEINHENY, Yoann DUMONT, Anne-Marie DUBOIS, Fabrice GIRAUDEAU, Christine GONÇALVES CARDOSO, Ana GRAILLAT, Justine MESTRALLET, Christian BERNARD, Caroline PONCIN ROSILLE, Louison BLACHE, Magali BERNARD, Alexandre BOULINGRIN, Adeline SOULAT, Jean-Christophe CHASTANG, Marie-Claire FAURE, Nathalie DUCROS, Pierric PAUL, Odile MOURIER, Valérie LECLERE.

Procurations :

Marion BEYRIE à Anne KLEINHENY

Sylvain LAVIE à Françoise CHAZAL

Julien MOURON à Justine MESTRALLET

Christophe LAVIGNE à Yoann DURIF

Adrien CHAPIGNAC à Yoann DUMONT

**DEL-2026-045 - DESIGNATION DES 15 DELEGUES ET 5 SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSTITUER LE COLLEGE ELECTORAL DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026**

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 26-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu la liste déposée par les Conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune d'Etoile-sur-Rhône sera le suivant :

– 15 délégués à élire

– 5 suppléants à élire

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Madame Florence CHAREYRON

Composition du bureau électoral :

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus

jeunes, il s'agit de Mesdames Anne-Marie DUBOIS, Odile MOURIER, Justine MESTRALLET, et Monsieur Louison BLACHE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués et des suppléants :

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral, il est procédé au vote.

Résultats du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| Effectif légal du conseil Municipal                        | 29 |
| Nombre de conseillers municipaux en exercice               | 29 |
| Nombre de Conseillers présents à l'ouverture du scrutin    | 24 |
| Nombre de conseillers absents ayant donné pouvoir          | 5  |
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne                    | 29 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls                          | 0  |
| Nombre de suffrages exprimés                               | 29 |
| Nombre de suffrages pour la liste conduite par Yoann DURIF | 29 |

La liste ETOILE BRILLONS ENSEMBLE obtient 15 délégués et 5 suppléants.

Sont élus délégués :

- |                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| 1. DURIF Yoann         | 9. GIRAUDEAU Fabrice   |
| 2. CHAREYRON Florence  | 10. GRAILLAT Ana       |
| 3. IMBERT Daniel       | 11. LAVIE Sylvain      |
| 4. BEYRIE Marion       | 12. MESTRALLET Justine |
| 5. SALENDRES Christian | 13. BERNARD Christian  |
| 6. KLEINHENY Anne      | 14. ROSSILLE Caroline  |
| 7. DUMONT Yoann        | 15. BLACHE Louison     |
| 8. DUBOIS Anne-Marie   |                        |

Sont élus suppléants :

1. SOULAT Adeline
2. BOULINGRIN Alexandre
3. FAURE Marie-Claire
4. CHASTANG Jean-Christophe
5. DUCROS Nathalie

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun 38 022 GRENOBLE, ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal susmentionné. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ETOILE SUR RHONE

Le 5 JUIN 2026

Le Maire

Françoise CHAZAL

## ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS

### ATTESTATION

Les soussignés,

- Maire de la commune (ou son représentant)

de : ÉTOILE / RHONE canton de : GRIGOL / DROTS  
d'une part et le représentant de la gendarmerie, appelé ci-dessous « le porteur »,  
d'autre part,

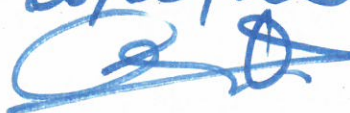
attestent

que l'enveloppe contenant les plis électoraux a été remise dûment fermée et  
cachetée au militaire de la gendarmerie chargé de son acheminement vers la  
préfecture de VALENCE (26).

Le maire  
ou son représentant (fonction)

Nom et prénom

Date et signature

Coursange Delphine  
D.G.S.  
le 06/06/2026  


Représentant de la gendarmerie

Grade, nom et prénom

Date et signature

06.06.26  
Adjutant-chef Sébastien MONTIEL  
Officier de Police Judiciaire  
commandant la brigade de proximité  
de LIVIGNON SUR DROTS (26)



